

PLAN NATIONAL DE FORMATION 2021 La DGALN vous propose l'action de formation n°21-233

CYCLE DE FORMATIONS A L'AMENAGEMENT DURABLE - ECOQUARTIER PORTER UNE AMBITION ENVIRONNEMENTALE DANS UN PROJET D'AMENAGEMENT DURABLE

Pour vous inscrire : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/et> **cliquez sur « rechercher et s'inscrire »**
Aide sur l'inscription en ligne [ici](#)

Cette action fait partie du cycle de formations à l'aménagement durable « Ecoquartier » mis en œuvre par la DGALN pour les agents en poste sur ces missions.

Vous trouverez en annexe l'ensemble des actions du cycle avec le lien intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/les-parcours-de-professionnalisation-r5134.html>

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation à l'aménagement durable sur la plateforme EcoQuartier : <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/formations/>

QUAND ?

Du 17 au 18 juin 2021
et du 16 au 17 septembre 2021

OÙ ?

Ces 2 sessions de formation se dérouleront
à Arras et Laval.

Vos contacts à la DGALN

Maîtrise d'ouvrage : DHUP/AD4
Chef de projet : François KELLERHALS HOSSO
francois.kellerhals@developpement-durable.gouv.fr

DGALN- Sous-direction de la performance
Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation

Vos contacts aux CVRH

Pour la session de juin 2021 :

Chef de projet : Jonathan LELEU (CVRH d'Arras)
jonathan.leleu@developpement-durable.gouv.fr

Pour la session de septembre 2021 :

Cheffe de projet : Valérie BOSSARD (CVRH de Nantes)
valerie.bossard@developpement-durable.gouv.fr

Les objectifs de la formation

- ⑩ Avoir une connaissance générale des principaux enjeux environnementaux à prendre en compte à l'échelle du quartier, d'une opération d'aménagement, par la déclinaison des engagements de la démarche EcoQuartier (dimension 4 de la démarche : environnement et climat)
- ⑩ Faire le lien entre les enjeux environnementaux à l'échelle du projet, les outils (PLU, Agenda 21, PCET, TVB...) et acteurs du territoire
- ⑩ Intégrer la démarche d'évaluation environnementale au sens réglementaire
- ⑩ Connaître les outils mobilisables pour décliner les enjeux environnementaux dans le temps du projet, notamment à travers les outils contractuels
- Mobiliser le jeu d'acteurs et améliorer la structuration de la maîtrise d'ouvrage
- Bénéficier des premiers retours d'expériences d'opérations labellisées dans une optique d'amélioration continue des modes de faire la ville.

Le public concerné – les pré-requis

Collectivités Territoriales :

- ⑩ Élus
- ⑩ Agents des services techniques et opérationnels (communes, intercommunalités, EPCI, départements, régions)
- ⑩ Chefs de projet des programmes de revitalisation des centres-bourgs, des petites villes de demain, d'action cœur de ville, de renouvellement urbain, d'ORT, ...

Services de l'État :

- ⑩ D(R)EAL et DDT(M)
- ⑩ Services centraux du MTE et du MCTRCT
- ⑩ UDAP, SGAR, ANCT, ANRU, ADEME

Partenaires :

- ⑩ Aménageurs et SEM
- ⑩ UNAM, USH, FNAU, PNR, CAUE,
- ⑩ Professionnels (architectes, urbanistes, paysagistes) et bureaux d'études

20 stagiaires maximum

IDENTIFICATION DES FORMATIONS

ACTEURS CVRH	DONNEES FORMATION – CORDONNEES CVRH
CVRH concerné : Arras Chef de projet : Jonathan LELEU Coordonnées : jonathan.leleu@developpement-durable.gouv.fr	Dates de la formation : 17 au 18 juin 2021 Dates limite d'inscription : 09 juin 2021 Lieu de la formation : 100 Avenue Winston Churchill, 62 000 Arras adresse courriel : formation-cvrh-arras@developpement-durable.gouv.fr
CVRH concerné : Nantes Cheffe de projet : Valérie BOSSARD Coordonnées : valerie.bossard@developpement-durable.gouv.fr	Dates de la formation : 16 au 17 septembre 2021 Dates limite d'inscription : 3 septembre 2021 Lieu de la formation : Laval adresse courriel : formation-cvrh-nantes@developpement-durable.gouv.fr

CONTEXTE

Le Grenelle de l'Environnement (2007), la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (2015), la COP21 (2015), la Convention citoyenne pour le climat (2020) et le projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets (2021) confirment l'attente de la société française pour des solutions locales d'aménagement durable, à l'échelle du quartier. Tous les acteurs doivent ainsi œuvrer pour faire émerger des projets urbains de qualité, économes en espace et sobres d'un point de vue énergétique, permettant de renouveler l'attrait des quartiers et des centres.

Collectivités en milieu rural, centres-bourgs, villes moyennes, grandes villes, métropoles : **chaque territoire, quels que soient sa taille, son histoire, son contexte, est en mesure de s'engager vers un projet de territoire plus responsable et solidaire.**

La démarche ÉcoQuartier, portée par le Ministère de la Transition écologique, favorise de nouvelles façons de concevoir, construire et gérer la ville durablement.

Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement qui intègre tous les enjeux et principes d'aménagement durable de l'échelle du quartier à l'échelle du territoire.

L'un des enjeux principaux de l'aménagement durable relève de la question environnementale et s'appuie sur le référentiel Ecoquartier, qui dans sa dimension 4, rappelle qu'il s'agit notamment :

De « Proposer un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter au changement climatique et aux risques »,

De « Viser la sobriété énergétique, la baisse des émissions de CO₂ et la diversification des sources au profit des énergies renouvelables et de récupération »,

De « Limiter la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage dans une logique d'économie circulaire »,

De « Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe »,

De « Préserver, restaurer et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels ».

PROGRAMME DE LA FORMATION

Pour la session de juin 2021 à Arras :

Intervenants :

Cyril POUVESLE (Cerema)
Céline ZIMMER (DREAL Hauts-de-France)
François KELLERHALS HOSSO (AD4)

Visite de site :

Méricourt

Pour la session de septembre 2021 à Laval :

Intervenants :

Cyril POUVESLE (Cerema)
Agnès FARDIN (DDT de la Mayenne)
François KELLERHALS HOSSO (AD4)

Visite de site :

EcoQuartier Ferrié à Laval

Programme commun :

La formation alterne séquences théoriques et interventions de professionnels, avec une visite de site. Voici les principaux sujets qui seront abordés :

- Les grands enjeux environnementaux à l'échelle nationale // les politiques nationales existantes
- La déclinaison à l'échelle d'une opération d'aménagement urbain durable // la dimension environnement-climat du référentiel EcoQuartier : quelles actions possibles ? Un focus sur les solutions fondées sur la nature sera proposé.
- Des éléments de démarche pour cadrer et suivre ses ambitions environnementales tout au long d'une opération d'aménagement durable (dont le cadre réglementaire en matière d'évaluation environnementale des opérations d'aménagement urbain)

BULLETIN D'INSCRIPTION
PNF DGALN 2021 - Action n° 21-233
(à retourner au CVRH au plus tard le jour de la date de limite d'inscription
à l'adresse courriel indiquée dans la page « identification des formations »)

**LA FORMATION : CYCLE DE FORMATIONS A L'AMENAGEMENT DURABLE - ECOQUARTIER
PORTER UNE AMBITION ENVIRONNEMENTALE DANS UN PROJET
D'AMENAGEMENT DURABLE**

CVRH choisi : (cocher la case correspondante)

CVRH d'Arras :	CVRH de Nantes:
Nom chef de projet : Jonathan LELEU	Nom cheffe de projet : Valérie BOSSARD
Dates formation	
17 au 18 juin 2021	16 au 17 septembre 2021
Dates limites d'inscription	
09/06/21	03/09/21

Catégorie d'action de formation : (cocher la case informatiquement)

T1 – adaptation immédiate au poste de travail

T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier

T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications

Le stagiaire utilise son compte personnel de formation (C.P.F.) : oui non

LE CANDIDAT (à renseigner dans les cases informatiquement)

Nom

Prénom

Sexe (H/F)

Service (DREAL, DDT...)

N° du département du service

Grade

Fonctions

Date de prise de fonction

Adresse courriel

Catégorie fonction publique					
A+	A	B	C	OPA	Contractuel
Statut d'origine du demandeur					
MTE-MCT-M	MAA	Autre Min. État	Collectivité	Autre	

Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation	Date et signature de l'agent
Avis favorable réservé défavorable	Date et signature du supérieur hiérarchique
Priorité 1 2 3	Visa du responsable RH ou formation du service